

Les employeurs de la céramique ne veulent pas d'un accord sectoriel.... Et encore moins d'un accord d'entreprise.

Ce 28 septembre était la deuxième date de négociation dans le secteur de la céramique. Alors que chacun connaît le timing serré de négociation, les employeurs du secteur de la céramique ont envoyé promener les représentants syndicaux et les travailleurs du secteur.

Aucune avancée pour les travailleurs n'est possible selon les représentants patronaux.

Pis, il faudrait faire machine arrière !

Les patrons du secteur cadennassent nos revendications par des exigences :

- Un accord fermé avec clause de paix sociale, c'est-à-dire l'interdiction de négocier en entreprises ;
 - La modification des modalités de paiement/de calcul de la Prime de fin d'année;
 - La limitation du temps et des dispositifs du travail syndical ;
 - Le lien entre la reconduction des RCC (prépensions) et le fait de ne pas remplacer les travailleurs sortants.

Histoire d'enfoncer le clou, les employeurs proposent une prime pouvoir d'achat. Mais ils l'assortissent de conditions qui la rendent impossible à obtenir.

Concernant l'augmentation du pouvoir d'achat, les patrons n'apportent aucunes propositions concrètes.

En outre, les syndicats ont clairement constaté que toutes les demandes formulées par le banc patronal sont destinées à régler les problèmes d'une seule entreprise du secteur. Nous n'accepterons jamais qu'un accord sectoriel puisse servir de paravents à des difficultés en interne. La concertation sociale fonctionne et doit-être sauvegardée.
En narguant les syndicats, la FEDICER ne respecte pas les travailleurs et leurs porte-paroles.

Le **3 octobre**, est prévue une dernière séance de négociation.

Si les employeurs veulent un accord, ils devront changer radicalement d'attitude et proposer une vraie négociation sectorielle afin de sauvegarder la paix sociale.

Si ce n'est pas le cas, nous reviendrons vers vous pour décider de la suite à y donner dans vos entreprises.